Page: 1/8

Tel.: ..49/07761/562-0

Fax: ..49/07761/562299

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 2 Révision: 07.08.2015 Date d'impression: 07.08.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit VITA VM LC OPAQUE PASTE and VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE
- · Code du produit C44..
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Matériel aide pour la production de prothèses dentaires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

VITA Zahnfabrik

H. Rauter GmbH & Co. KG

Postfach 1338 D 79704 Bad Säckingen · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Tel.: ++49-(0)761-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



Xi; Sensibilisant

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: méthacrylate de 2-diméthylaminoéthyle
- · Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

Page : 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.08.2015 Numéro de version 2 Révision: 07.08.2015

Nom du produit VITA VM LC OPAQUE PASTE and VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

(suite de la page 1)

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT**: Non applicable. · **vPvB**: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description:

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

· Composants danger	eux:	
CAS: 72869-86-4	7,7,9-Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diaza-hexadecan-1,16-diol-dimethacrylat (Mélange d'isomères) R52/53	10-<25%
	Aquatic Chronic 3, H412	
CAS: 2867-47-2	méthacrylate de 2-diméthylaminoéthyle	2,5-<10%
EINECS: 220-688-8	X Xn R21/22; X Xi R36/38; X Xi R43	
	• Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	
CAS: 10373-78-1	Camphorquinone	2,5-<10%
EINECS: 233-814-1	X Xi R36/37/38	
	♦ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	
CAS: 75980-60-8	diphenyl(2,4,6- trimethylbenzoyl)phosphine oxide	2,5-<3%
	X Xn R62	
	Repr. Cat. 3	
	♦ <i>Repr.</i> 2, <i>H361f</i>	

[·] Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

· après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

- · après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.08.2015 Numéro de version 2 Révision: 07.08.2015

Nom du produit VITA VM LC OPAQUE PASTE and VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

(suite de la page 2)

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Eau.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · Classe de stockage : 6.1 A
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 07.08.2015 Numéro de version 2 Révision: 07.08.2015

Nom du produit VITA VM LC OPAQUE PASTE and VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

(suite de la page 3)

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- · Protection respiratoire: Travailler sous une aspiration.
- · Protection des mains :



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

e.g. Dermatril P, KCL Nr. 743

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

KCL Dermatril P 480 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales.

 \cdot Aspect:

Forme:

pâteux

Couleur:

selon désignation produit

· Odeur :

genre ester

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· valeur du pH:

Non déterminé.

· Modification d'état

Point de fusion :non déterminéPoint d'ébullition :non déterminé

· Point d'éclair

151 °C

· Inflammabilité (solide, gazeux) :

Non applicable.

· Température d'inflammation :

255 °C

· Température de décomposition :

Non déterminé.

· Auto-imflammation :

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion :

Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion :

inférieure : Non déterminé. supérieure : Non déterminé.

(suite page 5)

Page: 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.08.2015 Numéro de version 2 Révision: 07.08.2015

Nom du produit VITA VM LC OPAQUE PASTE and VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

(suite de la page 4) · Propriétés comburantes néant · Pression de vapeur : Non déterminé. · Densité: non déterminée · Densité relative. Non déterminé. · Densité de vapeur. Non déterminé. · Vitesse d'évaporation. Non déterminé. · Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : non ou peu miscible · Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé. · Viscosité: dynamique: Non déterminé. Non déterminé. cinématique: · Teneur en solvants : 0.0 % solvants organiques Pas d'autres informations importantes disponibles. · 9.2 Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- · 10.2 Stabilité chimique Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- \cdot Effet primaire d'irritation :
- · de la peau :

Provoque une irritation cutanée.

· des yeux :

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation:

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Page: 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.08.2015 Numéro de version 2 Révision: 07.08.2015

Nom du produit VITA VM LC OPAQUE PASTE and VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

(suite de la page 5)

I

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*	

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR, IMDG, IATA

UN3243

- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADR

UN3243 SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE TOXIQUE, N.S.A. (MÉTHACRYLATE DE 2-

DIMÉTHYLAMINOÉTHYLE)

· IMDG, IATA

SOLIDS CONTAINING TOXIC LIQUID, N.O.S. (2-DIMETHYLAMINOETHYL METHACRYLATE)

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot ADR$



· Classe

· Étiquette

6.1 Matières toxiques.6.1

- Luquenc
- · IMDG · Class

6.1 Matières toxiques.

- · 14.4 Groupe d'emballage
- · ADR, IMDG, IATA

II

- · 14.5 Dangers pour l'environnement:
- · Polluant marin :

Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur

Attention: Matières toxiques.

(suite page 7)

, - E

Page: 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.08.2015 Numéro de version 2 Révision: 07.08.2015

Nom du produit VITA VM LC OPAQUE PASTE and VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

	(suite de la page
· Indice Kemler :	60
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annex de la convention Marpol et au recueil IBC	xe II Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ)	500 g Code: E4 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 1 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 50 ml
· Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	mi 2 D/E
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	500 g Code: E4 Maximum net quantity per inner packaging: 1 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· ''Règlement type'' de l'ONU:	UN 3243 SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDA TOXIQUE, N.S.A. (MÉTHACRYLATE DE 2 DIMÉTHYLAMINOÉTHYLE), 6.1, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 3 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 3) : très polluant

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

	Phrases	<i>importantes</i>
--	---------	--------------------

H302	Nocif en cas d	d'ingestion.
------	----------------	--------------

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

(suite page 8)

Page : 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.08.2015 Numéro de version 2 Révision: 07.08.2015

Nom du produit VITA VM LC OPAQUE PASTE and VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

(suite de la page 7)

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

Repr. 2: Reproductive toxicity, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

_